

PV - Réunion de quartier 18 juin 2015

Quartier Logis & Floréal

Introduction par le Collège :

1. Présentation des membres du Collège et du CCCA – Conseil consultatif communal des Aînés – présents.
2. Le Collège a reçu une lettre de nombreux habitants de la rue des Ellébore à propos du chantier Tritomas. Il s'agit d'un chantier mené par la STIB pour que les arrêts de bus soient accessibles aux PMR. La fin des travaux est prévue pour le 7 août. Une déviation par l'avenue des Princes Brabançons et la Place Keym est proposée aux automobilistes mais ceux-ci prennent plutôt la rue des Ellébore. Des comptages ont été effectués. En heure de pointe, on dénombre 400 véhicules/heure mais peu excèdent le 30 km/h. Nous regrettons cette situation. On va demander à la STIB de placer une grosse plaque 30 km/h. Mais nous craignons qu'il y ait encore un trafic désagréable dans votre rue jusqu'au 7 août.
3. Survol aérien de la commune : depuis le 1^{er} avril, la situation s'est nettement améliorée avec la fin du survol. Reste encore un problème au Coin du Balai, lors de l'atterrissage quand le vent souffle de Nord à Est. On aimerait que la Région place un sonomètre.
4. Le Plan logement communal (PLC) définit la politique du logement de la Commune avec comme priorité le développement du logement moyen pour lequel nous avons une forte demande. Nous constatons une dualisation de la population très forte : d'un côté, les logements sociaux, de l'autre, des maisons inaccessibles. Avec le PLC, nous souhaitons piloter le développement du logement plutôt que d'attendre les desiderata de la Région sans pour autant faire du logement à tout prix. Il faut respecter le caractère vert et villageois de la commune.
Projets en cours : « Archiducs-Sud » a été mis à l'enquête publique dernièrement. La commission de concertation aura lieu le 1^{er} juillet. De l'autre côté du square, l'immeuble « Hector Denis » va être réaménagé.
Lors de l'enquête publique, des craintes quant à la mobilité ont été exprimées. Nous allons donc effectuer une étude de mobilité (comptages sur le terrain). Si les résultats montrent qu'il faut prendre des mesures, elles seront étudiées en temps opportun.
5. Le 3 octobre aura lieu pour la deuxième année consécutive la journée du Balai d'Or. Il s'agit d'une action de sensibilisation des habitants à la propreté publique. Entre 9h30 et 11h30, les citoyens, aidés par les équipes communales, sillonneront les rues et espaces verts, et ramasseront papiers, canettes et autres détritiques. La matinée se terminera à 12h par un apéritif à la Maison Haute. Les inscriptions sont ouvertes. N'hésitez pas à rejoindre l'un des cinq points de rendez-vous.
6. Propreté publique en général :
 - Optez pour les poubelles en plastique dur et placez-y vos sacs poubelles. Nous éviterons ainsi que les renards et corneilles ne les éventrent.
 - Obligation de promener son chien en laisse et de ramasser les déjections canines.
 - La Commune a insisté auprès de Bruxelles-Propreté pour qu'ils utilisent de petits camions poubelles dans ce quartier spécifique. Depuis peu, ceux-ci ont été réintégrés dans les tournées de Bruxelles-Propreté et sont utilisés dans trois quartiers de la commune aux rues étroites, à savoir Le Logis, Floréal et le Coin du Balai.

7. Égouts : Dans Le Logis et Floréal, les voiries et trottoirs sont encore « privés ». Or, les impétrants (Hydrobru, Vivaqua, etc.) ne peuvent agir que dans les voiries communales... Certaines voiries ne sont à ce jour pas encore raccordées aux égouts... Depuis deux ans, impétrants, Commune et représentants des sociétés locatives se réunissent pour trouver des solutions à tous les aspects du dossier. Des avis juridiques sont en cours. Nous vous demandons encore un peu de patience.
8. Mention de la newsletter communale et possibilité de s’y inscrire (<http://watermael-boitsfort.be/fr/newsletter>) – Agenda des manifestations futures dans le quartier

Questions du public	Réponse du Collège	Suivi à donner
<p>Pourrait-on faire le point sur l'état des finances communales ?</p>	<p>Les finances communales vont mieux. Ceci est dû notamment à l'augmentation de deux impôts : le précompte immobilier et l'IPP (Impôt des personnes physiques). On connaît également une légère diminution du personnel communal due non pas à des licenciements mais plutôt à des départs à la pension non remplacés.</p> <p>Le 16 juin dernier, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité le compte 2014. Il se présente avec un boni de 1,5 million. La Commune possède des réserves, notamment pour la rénovation de la place Keym.</p> <p>Mais, en 2017, Axa Belgium quittera le territoire communal. Actuellement, cette société représente 4 % des recettes annuelles, notamment en précompte immobilier et en taxe sur la surface de bureaux.</p> <p>Si l'immeuble actuel est réaffecté en bureaux privés ou rénové en appartements, nous continuerons à bénéficier de ces recettes. Par contre, si l'Union européenne – non soumise à ces taxes – s'y installe, la Commune perdra beaucoup d'argent.</p> <p>Nous restons donc prudents : nous n'avons pas la main sur ce dossier. Une chose est sûre : nous n'augmenterons pas les impôts.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Vous nous parlez de la rétrocession de voiries des sociétés de logement vers la 	<ul style="list-style-type: none"> • Le dossier d'égouttage prend du temps, c'est vrai. Depuis 2013, nous nous sommes réunis à de nombreuses 	

<p>commune depuis 15 ans... Pourquoi ce dossier prend-il tant de temps ? Quant aux égouts, il y a deux ans vous teniez déjà le même discours. Sans oublier le problème des égouts de fonds de jardin : les propriétaires vont devoir payer</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'habite un quartier où les propriétaires sont nombreux (Ramier, Autruche, Cailles ...) On a tous à cœur de garder de beaux jardins ; il ne faudrait pas qu'on nous mette devant le fait accompli. Ne parlez pas en notre nom, sans nous concerter s'il vous plaît. • Rue de l'Autruche, dans une maison du logis. J'ai un sérieux problème d'égouttage: un reflux. J'ai appelé le service du Logis qui n'a pas pu me donner les plans de l'installation à l'arrière des maisons. J'ai dû faire appel à une société d'égouttage qui a pris des photos en sous-sol. Les égouts de ma rue aboutissent derrière ma maison. Le reflux est expliqué par une déformation de la rue. Y aura-t-il un ordre de priorité ? • Rue de Pyrèthres, l'égout s'est effondré il y a 5 ou 6 ans. Floréal a décidé d'installer une pompe qui amène les eaux usées rue 	<p>reprises pour analyser les différents aspects du dossier. Un plan d'alignement de Floréal est prêt. Il doit être avalisé par le Collège et le Conseil communal.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est un chantier très complexe : il n'y avait aucun plan d'égouttage. Tout doit être repéré. Les Monuments et Sites ne souhaitent ni ouvrir ni endommager les jardins ; ils cherchent donc des solutions alternatives pour parvenir à agrandir les canalisations. <p>Hydrobru et Vivaqua ont une priorité : raccorder aux égouts les maisons qui ne le sont pas, et remplacer les canalisations vétustes.</p> <p>La Commune concertera bien sûr les habitants en temps voulu. Il est important de les informer comme cela a d'ailleurs été fait pour l'avenue du Geai.</p> <p>La directrice-gérante du Logis, Madame Godfirnon confirme : « il y aura des réunions partout avec les propriétaires mais quand il faudra choisir un entrepreneur suite au marché public, c'est la société de Logement qui choisira. Le propriétaire pourra se rallier au chantier mais à nos conditions. Dans l'attente des travaux avec Hydrobru, Le Logis ne dispose pas de plan du réseau d'égouttage. On a effectivement des problèmes un peu partout. On fait des relevés par caméra quand il y a un problème mais les frais sont importants. »</p>	
---	--	--

<p>des Gloxinias dans une maison vide... Il y a même un câble électrique qui traverse une voirie publique pour alimenter la pompe. Mais, malgré la pompe, l'égout déborde au niveau de la rue des Phlox. Là c'est un problème d'hygiène publique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous sommes tous d'accord sur le fait que le réseau d'égouttage doit être rénové. Il est très vétuste et les petites réparations ne suffiront pas à améliorer la situation. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le problème des camions de Bruxelles-Propreté date depuis 20 ans. Qu'ils utilisent encore de gros camions dans les petites rues des cités-jardins n'est pas tolérable. Le 1170 : article sur propreté. Merci mais 11 euros c'est cher pour certains. Allez vers une éducation plus forte des habitants. • Poubelles : vous ne pouvez pas obliger les gens de l'acheter et on vient de me le voler. Certains matins, il fait crado. 	<p>Les petits camions ont refait leur apparition depuis peu, et ce dans les trois quartiers aux rues étroites, à savoir Le Logis, Floréal et le Coin du Balai.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a peut-être moyen de trouver une poubelle moins cher dans les commerces. Lors de la journée du Balai d'Or, le 3 octobre prochain, nous en donnerons comme lots de tombola. Soyez nombreux à y participer. Courage, ensemble nous y arriverons. • Désolés pour le vol de votre poubelle. Si chacun avait la sienne, on ne volerait pas celle du voisin. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'asbeste : dans notre jardin, il y a des bacs à fleurs qui contiennent de l'amiante. Or, ce type de déchet n'est pas traité par Bruxelles-Propreté. Il nous conseille de l'évacuer vers un dépôt à Drogenbos mais le lieu est introuvable. C'est dommage car cela pourrait amener à des dépôts clandestins. Certains laissent aussi ce type de 	<ul style="list-style-type: none"> • Bruxelles-Propreté offre, gratuitement et sur rendez-vous, une fois par an, l'enlèvement de 3 mètres cubes d'encombrants. Mais c'est vrai que cela ne concerne pas tous les. Le site de Bruxelles Environnement répertorie toutes les sociétés agréées pour récolter les déchets spécifiques dont l'asbeste... On va y chercher un sac spécifique et on le rapporte avec son bac à fleurs. L'idéal serait de regrouper les demandes et de pouvoir grouper les transports de sacs. Certaines 	

<p>déchet devant leur maison...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment savoir si j'ai de l'amiante chez moi ? Je suis inquiète. 	<p>communes offrent un service plus complet. Watermael-Boitsfort pourrait l'envisager si les demandes étaient nombreuses. Mais la mise en place de ce service prendra du temps (au moins un an).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a de l'amiante par exemple dans les bacs de fleurs. Des sociétés privées spécialisées existent. Elles se rendent sur place pour détecter la présence d'amiante. Elles se chargent à vos frais de l'enlever et de l'évacuer. 	
<p>À Floréal, il y a de jolies « cuves » qui bloquent les sorties des venelles. C'est dangereux et on ne comprend pas pourquoi elles se trouvent à ces endroits.</p>	<p>Ces « cuves » ont été placées lors de la mise en zone 30 avec pour objectif de dégager et mettre en évidence les sorties des venelles pour que les enfants et piétons ne débouchent pas directement sur la rue.</p> <p>Il s'agit de béton caverneux qui rappelle d'autres éléments des certains jardins.</p>	
<p>Aux Pépinières de Boitsfort : on va abattre des arbres pour construire des logements moyens. Or il y a des immeubles inhabités partout. On ferait mieux de les rénover.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet archiducs : vous nous le présentez de manière plaisante. Mais la perception du projet est très différente pour les personnes qui habitent tout près. Parmi les voisins du projet, il y a différents experts et nous avons réagi à l'enquête publique. On a l'impression que le projet a été mené de manière rapide et inadéquate. Quand à l'étude de mobilité : à quelle période de l'année comptez-vous la mener ? 	<p>On va abattre des arbres pour construire des logements moyens mais il est prévu d'en replanter. À terme, de nouveaux cheminements et espaces verts agréables seront créés.</p> <p>Contrairement au Logis, Floréal possède encore des logements vides. Ils sont tous en attente de rénovation. Il existe des projets pour tous les logements inoccupés avec des moyens financiers prévus pour chacun d'entre eux. C'est lent mais la tendance générale est la résorption complète. Cela prendra du temps. Quant à l'immeuble vide square des Archiducs, appelé « Hector Denis », le chantier de rénovation sera réalisé par Beliris. Il démarrera à l'automne.</p> <p>Concernant le projet Archiducs, certaines personnes sont plus inquiètes que d'autres. Elles seront entendues lors de la commission de concertation. Tout au long du processus, des concertations ont eu lieu. Une étude de mobilité est prévue et des</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • Vous n'avez pas parlé du projet de construction de logement à l'avenue des Cailles : où cela en est-il? Que comptez-vous faire ? 	<p>comptages seront faits entre mi-septembre et mi-octobre à tous les endroits significatifs.</p> <p>Au champ des Cailles, on ne construira pas plus d'un tiers de la surface. Les deux tiers restants seront consacrés au projet actuel d'agriculture urbaine. Le projet en lui-même n'est pas encore défini mais la SRLB (Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale) a fait son étude de faisabilité. Le processus participatif va se poursuivre avec les habitants qui le souhaitent.</p>	
<p>Problème : avenue des Sylphes et des Nymphes suite au changement de sens de circulation.</p> <p>Avenue des Sylphes : les automobilistes roulent désormais très vite. Il faudrait un casse-vitesse à l'entrée de l'avenue et un passage piéton face à l'entrée du stade sportif.</p> <p>Le plus gros problème, c'est l'arrivée au carrefour : on attend l'accident car les personnes qui « montent » le Berensheide ne laissent pas la priorité de droite. Comptez-vous améliorer la visibilité du carrefour ?</p> <p>La raison de ce changement de sens de circulation était de permettre aux enfants de descendre du bon côté du bus. Or, seul un bus sur deux respecte cela. Il faut revoir cette décision.</p>	<p>On a effectivement changé le sens de circulation spécifiquement pour le déchargement des bus, de manière à ce que les enfants descendent du « bon » côté de l'entrée du stade.</p> <p>Il est vrai que les automobilistes empruntent l'avenue des Sylphes pour éviter le Berensheide et roulent vite. On pourrait aménager un casse-vitesse mais celui-ci n'est pas encore programmé.</p> <p>La haie bloque la visibilité. On pourrait en diminuer la hauteur si aucune autre solution ne peut être trouvée.</p> <p>La Commune peut envisager de faire marche arrière dans ce dossier.</p>	